

N°	MOIS	ANNEE
11	JUIN	2021

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an Deux mille vingt et un, le 25 mars à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séances ordinaire, à la salle des Fêtes Chemin aux Bœufs sous la présidence de **Madame Marie-Christine CHAVILLON**.

Conformément au II de l'article 6 de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020, le Conseil Municipal se tient sans public, les débats étant accessibles en direct au public de manière électronique.

Étaient présents : M. BERTHON, M. BLONDEAU, M. CAPELLE, Mme CHAVILLON, Mme CLÉMENCE
Mme COURREGE, M. DE LAROCHE, Mme JONIEC, Mme MURET, M. JONIEC, Mme SCHMIT, M. JAMOT,
Mme GIMENO

Était absente excusée : Mme PATIN a donné pouvoir à Mme CHAVILLON

Était absente: Mme GADRAS

Nombre de membres élus	15	Quorum	5
Nombre de membres présents	13	Date de la convocation	18 mars 2021
Nombre de membres votants	14	Date de l'affichage	18 mars 2021

Objet : Vote du budget primitif 2021 de la commune

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'exposé de Madame le Maire
Vu la réunion de DOB le 10 mars 2021
Vu la réunion de présentation du budget le 22 mars 2021
Vu le budget primitif 2021,

Mme le Maire expose le budget primitif 2021 de la commune à l'ensemble des conseillers.
Dans la mesure où les élus ont été informés avant le vote des modalités d'application du budget 2021 et conformément à l'article L2312-2 du CGCT, le Budget Primitif est voté au global pour la section de fonctionnement et la section d'investissement.

FONCTIONNEMENT

DEPENSES :

CHAPITRE	MONTANT EN €
011 Charges à caractère général	619 609,01 €
012 Charge de personnel	308 351,00 €
014 Atténuation de produits	140 887,00 €
022 Dépenses imprévues fonctionnement	9 000,00 €
023 Virement à la section d'investissement	- €
65 Autres charges de gestion courante	94 735,14 €
66 Charges financières	1 157,00 €
67 Charges exceptionnelles	6 735,00 €
68 Dotation aux provisions dépréciation actifs circulant	311,00 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 180 785,15 €

RECETTES :

CHAPITRE	MONTANT EN €
R002 Excédent antérieur reporté	372 073,22 €
013 Atténuation de charges	11 000,00 €
70 Produits et services	52 050,00 €
73 Impôts et taxes	686 597,93 €
74 Dotations et participations	53 304,00 €
75 Autres produits de gestion courante	2 260,00 €
77 Produits exceptionnels	3 500,00 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 180 785,15 €

Le Budget Primitif 2021 « DEPENSES ET RECETTES de FONCTIONNEMENT » est approuvé à l'unanimité 14 VOIX POUR

INVESTISSEMENT

DEPENSES :

CHAPITRE	MONTANT EN €	RAR
20 Immobilisations corporelles	8 476,00 €	
21 Immobilisation corporelle	170 672,32 €	2576 €
23 Immobilisations en cours	492 652,39 €	66055 €
16 Remboursement d'emprunt	10 000,00 €	
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	681 800,71 €	

RECETTES :

CHAPITRE	MONTANT EN €	RAR
R001 Solde d'exécution d'investissement reporté	290 110,71 €	
021Virement de la section de fonctionnement	- €	
10 Dotations fonds divers	58 890,00 €	
13 Subvention d'investissement	332 800,00 €	47351 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	681 800,71 €	

Le Budget Primitif 2021 des « DEPENSES ET RECETTES d'INVESTISSEMENT » est approuvé à l'unanimité 14 VOIX POUR

Par conséquent et après en avoir délibéré à l'unanimité, **14 voix POUR**, le Conseil Municipal **approuve** le Budget Primitif 2021 de la Commune

Dit que la délibération sera adressée à Madame la Sous-préfète de Rambouillet et M. Le Comptable du Trésor de Montfort l'Amaury

Pour extrait certifié conforme au registre

Le Maire,
 Marie-Christine CHAVILLON